

Communiqué de presse

Les collectivités actionnaires du projet agrivoltaïque de Traînou-Vennecy (45)

Le 22 mars 2025

La commune de Traînou et la Communauté de Communes de la Forêt (CCF) sont entrées chacune à hauteur de 10 % au capital de la société de projet (SPV), marquant leur engagement dès le développement de ce projet agrivoltaïque, a minima jusqu'au démarrage des travaux prévu en 2028.

Cet investissement permet aux collectivités de soutenir localement le projet en contribuant au financement des études techniques et environnementales, d'un montant total évalué entre 150 000 et 200 000 €. À l'issue de l'obtention des autorisations, les collectivités pourront décider de rester actionnaires du parc solaire ou bénéficieront d'une option de revente de leurs parts avant la construction, garantissant ainsi une plus-value.

Ce partenariat s'inscrit dans le cadre du dispositif d'investissement participatif notamment encouragé par la loi APER du 10 mars 2023, qui favorise la redistribution aux territoires concernés de la valeur dégagée par les projets d'énergies renouvelables et encourage l'investissement direct des collectivités au capital des sociétés de projet (SPV).

« BayWa r.e. est heureux d'accueillir la commune de Traînou et la CCF dans le projet. L'intégration des collectivités au capital de projets renouvelables permet une redistribution économique vertueuse de la valeur et renforce l'acceptabilité des projets. » commente Cyril Nguyen Van, chef de projets chez BayWa r.e.

« La commune de Traînou cherche à valoriser les ressources locales, à promouvoir la transition énergétique et à réduire la dépendance aux énergies fossiles. Chaque citoyen a la possibilité de financer ce projet de panneaux photovoltaïques installés sur le territoire communal, tout comme la mairie qui en est devenue actionnaire. Ces investissements communaux favorisent un modèle de consommation durable et solidaire face aux enjeux énergétiques, renforçant ainsi l'engagement local pour un avenir plus respectueux de l'environnement. » déclare Aymeric Pépion, maire de Traînou.

« La Communauté de Communes de la Forêt s'engage activement dans une démarche de transition écologique pour son territoire. Elle vise à réduire les émissions de CO₂ tout en encourageant la production locale d'énergies alternatives renouvelables. Dans cette optique, elle apporte son soutien au projet photovoltaïque de Traînou-Vennecy, porté par BayWa r.e., et a décidé de prendre une participation au sein de la société dédiée à ce projet. » complète Jean-François Deschamps, Président de la CCF.

Les éléments clés du projet

Avec le soutien des collectivités, le spécialiste des projets d'énergies renouvelables BayWa r.e. étudie depuis trois ans l'installation d'un parc agrivoltaïque à Traînou et Vennecy dans le Loiret.

Le projet associe photovoltaïque et élevage ovin, à cheval sur les 2 communes. Des moutons de race *Berrichons de l'Indre* pourraient ainsi s'installer à l'ombre des panneaux solaires sur une parcelle agricole en jachère depuis près de 30 ans.

Un éleveur ovin partenaire a été identifié courant 2023 avec l'appui de la chambre d'agriculture départementale, et les études environnementales et techniques ont été menées entre 2022 et 2024. Les demandes de permis de construire ont été déposées en janvier 2025, et une campagne de financement participatif d'un montant de 50 000 € sera lancée le 27 mars 2025 ; elle sera d'abord réservée aux habitants de la CCF, bénéficiant de conditions préférentielles de rentabilité, puis à ceux du département du Loiret.

Sous réserve d'obtention des autorisations et selon les délais de raccordement au réseau électrique, le projet devrait être mis en service à l'horizon 2028.

Une friche rendue à un usage agricole

En jachère non productive depuis près de trois décennies, le site retenu, d'une surface totale de 16,5 hectares, est implanté à la fois sur des terrains privés et des terrains communaux appartenant à la ville de Traînou. Le projet agrivoltaïque permettra à un éleveur local de disposer de pâtures supplémentaires pour faire paître ses brebis tout en lui assurant une meilleure autonomie fourragère. Par ailleurs, cette surface supplémentaire pérennisera une activité agricole locale, l'exploitation familiale étant active sur le territoire depuis 8 générations.

L'éleveur local, identifié avec le concours de la Chambre d'agriculture du Loiret, prévoit d'accroître son cheptel d'une centaine de brebis – des *Berrichons de l'Indre*, une race française ancienne originaire du Berry en voie de disparition.

Élevage et panneaux solaires, une association gagnante

D'une puissance estimative de 12,9 MWc, les panneaux photovoltaïques devraient produire annuellement l'équivalent de la consommation électrique d'environ 3 500 foyers, soit près de 2 fois la population des deux communes d'implantation réunies. Les panneaux feront également office d'ombrage et apporteront de la fraîcheur l'été, générant du confort pour les animaux et une protection de la prairie en cas de canicules et d'événements climatiques extrêmes.

BayWa r.e. contribuera à aménager le site pour une activité d'élevage, via l'installation d'une bergerie, d'abreuvoirs, et de clôtures de contention. Le foncier agricole sera mis gracieusement à disposition de l'éleveur, dont les animaux entretiendront de façon écologique l'espace sous les panneaux.

Développeur de projets renouvelables et producteur indépendant d'énergie (IPP), BayWa r.e. est également un prestataire de services et un distributeur de premier plan au niveau mondial. BayWa r.e. a installé plus de 6 GW d'énergie et gère plus de 10,5 GW d'actifs dans le monde.

Actif en France depuis 2005, BayWa r.e. a déjà installé 410 MW éoliens et solaires et assure la gestion de 1,3 GW d'actifs renouvelables. Actif sur le secteur de l'éolien en mer, l'entreprise est co-actionnaire du projet Pennavel, lauréat de l'appel d'offres 5 au sud de la Bretagne.

Leader européen sur le marché du solaire flottant, expert en agrivoltaïsme et acteur majeur de l'éolien en mer, BayWa r.e. accélère la transition énergétique avec et pour les territoires.

Contact presse : Tristan Saramon / tristan@decarb.one / 06 66 66 29 41